

Suppressions d'emplois 2023 : « Il pleut toujours sur les mouillés »

Toulouse, le 5 janvier 2023

- 1352 emplois dans les directions départementales !

EMPLOIS DIRECTIONS DÉPARTEMENTALES											
AGFIP	AFIP	AFIPA	IP	Idiv HC	Idiv CN	Idex HC	Idex CN	A	B	C	PLF 2023
0	-3	48	92	-145	-124	0	1	67	-337	-951	-1352

Dont 40 B géo

- 60 emplois en Haute-Garonne !

		A+	A	B	C	Total	% dép/nat ^{al}
PLF 2012	-2 438		-4	-9	-15	-28	1,15%
PLF 2013	-2 023	-1	-3	-4	-13	-21	1,04%
PLF 2014	-1 988	2	-4	-7	-5	-18	0,91%
PLF 2015	-2 000	-1	-2	-5	-8	-16	0,80%
PLF 2016	-2 130	-1	5	-4	4	4	0,19%
PLF 2017	-1 630	1	13	-14	-37	-37	2,27%
PLF 2018	-1 600	0	0	-8	-5	-13	0,81%
PLF 2019	-2 130	-1	0	-4	-12	-17	0,80%
PLF 2020	-1 500	-1	-3	-10	-13	-27	1,80%
PLF 2021	-1 800	-2	-3	-16	-32	-53	2,94%
PLF 2022	-1 506	+1	-4	-44	-49	-96	6,37%
PLF 2023	-850	-7	1	-27	-27	-60	7,06%
Total	-21 595	-14	-4	-152	-212	-382	1,77%

Une fois encore, la Haute-Garonne paie un très lourd tribut en matière de suppressions d'emplois par rapport aux suppressions totales 2023. Ce sont 382 emplois qui ont disparu en 12 ans et vous verrez un peu plus bas que la saignée va se poursuivre...

La CGT, lors de l'expression du directeur général Fournel sur les suppressions d'emplois votées au titre du projet de loi de Finances 2023, lui avait adressé une lettre que vous trouverez via le lien suivant : <https://31.cgtfinancespubliques.fr/actualites/article/suppressions-d-emplois-2023-la-cgt-drifip-31-ecrit-au-directeur-general>.

« Vous désignez comme étant une "inflexion forte" la suppression de "seulement" 850 emplois pour 2023. Vous osez même la comparaison avec les années précédentes, en arguant des quelque 25 000 emplois supprimés entre 2010 et 2022 pour appuyer sur le côté positif qu'il faudrait conférer à ces 850 suppressions.

Quel mépris pour nos collègues, qui depuis quelques années se démènent dans des services désertés suite aux suppressions d'emplois et au développement anarchique du télétravail. », lui avions nous écrit dans ce courrier. Cette lettre est, bien entendu, restée sans réponse.



Comme à chaque annonce, les documents du CT Réseau de décembre ont visé à minimiser les suppressions, avec le solde positif des transferts d'emplois (684). Mais, là aussi, il y a tromperie. Les transferts d'emplois ne minorent pas les suppressions d'emplois, car ils correspondent à des transferts de charges le plus souvent sous-estimées et déstabilisent les services fournisseurs qui subissent par ailleurs les suppressions d'emplois.

Dans ce même document, la DGFIP estime unilatéralement les gains de productivité liés à la suppression de la TH sur les résidences principales, à la suppression de la contribution à l'audio visuel public, au recours à l'intelligence artificielle, au NRP, au zéro cash, à l'API management, à la GMBI, au E-enregistrement, au Foncier innovant... à 2 000 emplois équivalents temps plein (ETP). Les collègues apprécieront de savoir que, en plus de remettre en cause des missions, la DG estime que les agents n'auraient plus grand-chose à faire !

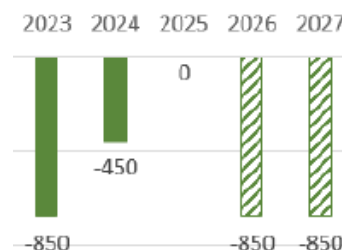
Résultat des courses, on supprime encore et toujours les agents de base (C : - 951), B : - 337), tout en créant 92 postes d'IP et 48 postes d'AFIPA . Dans les accueils, le nombre de bureaux de réception et les plages de réception physique continuent de diminuer (faute d'agents), alors que les files d'attente des redevables rallongent d'année en année (hors Covid). Les heures d'ouverture au public ont été divisées plus que par deux sur l'ensemble des services du département. Mais il paraît que la numérisation de nos procédures va encore arranger les choses... Les bureaux se vident, les retards s'accumulent quasiment dans tous les services. À titre d'illustration, 2 400 e-contacts étaient en instance au SIP Cité mi-décembre. Et il faudrait encore supprimer 60 emplois sur le département, dont une grande partie dans la sphère « impôt des particuliers » conformément aux directives « Fournéliennes ».

Cher·e·s collègues des hautes sphères de Bercy, venez goûter, pendant la sortie des rôles ou la campagne déclarative, à nos réceptions physiques, téléphoniques, de plus en plus tendues par votre numérisation low cost ! Venez subir la colère de nos redevables qui n'en peuvent plus de nos dysfonctionnements et de nos retards !

Travailler toujours plus mal ... pour gagner moins !

Le sentiment de honte qui frappe de plus en plus nos collègues est édifiant. **Honte de traiter l'utilisateur comme un pion, honte de ne plus lui apporter le service auquel sa contribution fiscale aux ressources du pays devrait lui donner droit, dans les mêmes conditions, qu'il habite dans une grande métropole ou dans un bourg de campagne excentré.** La Défenseure des droits, dans un rapport que nous avons souvent cité, a dénoncé de manière claire la rupture d'égalité induite par le tout numérique adopté par l'ensemble des administrations. Bercy fait semblant de s'y intéresser en reprenant dans le projet de contrat d'objectif et de moyens 2023 (COM) une rubrique sur le sujet : « Mieux accompagner les publics en difficulté (illettrisme, illettrisme, personnes âgées ou handicapées). C'est sûrement **en continuant à supprimer des emplois liés aux fameux « gains de productivité » et en faisant prendre en charge les usagers par des personnels précaires (contractuels, services civiques...).**

Ce même document annonce d'ores et déjà les suppressions d'emplois pour les quatre années à venir : 450 en 2024, 0 en 2025, 850 en 2026 et 850 en 2027.



21 595 postes ont été supprimés en 12 ans, mettant à mal notre service public et dégradant fortement les conditions de travail des personnels. Les tensions induites à l'accueil par cette mise à mort du service public de proximité et de pleine compétence font qu'au lieu d'embaucher des fonctionnaires titulaires et formés, **l'administration recrute des emplois précaires et peu payés, et des vigiles privés pour calmer la légitime grogne des usagers dans nos accueils dégradés.**

Tout cela, associé à une inflation galopante de tous les produits de base alimentaires et de l'énergie, va renforcer les **injustices et les inégalités** et contribuera inévitablement à la **diminution du consentement à l'impôt.** Jusqu'à la prochaine jacquerie fiscale ?

Tout cela avec une **baisse de pouvoir d'achat de l'ensemble des fonctionnaires** qui sont toujours les **laissés pour compte des augmentations de salaires et des droits et garanties largement détériorés** (mutations...).

Tout cela avec une **augmentation de la souffrance au travail** qui entraîne des **ambiances délétères** dans certains services, des **arrêts de travail pour « burn out »** et va jusqu'à des **suicides** sur lesquels l'administration peine à reconnaître les liens avec le travail.

Alors, quand décidons-nous collectivement de les stopper, pour le bien des usagers, de nos emplois, nos missions et de notre santé au travail ?

AG en intersyndicale sur tous les sites avant le CSA local du 10 janvier !

Syndicat CGT Finances publiques – Section de Haute-Garonne

Centre des Finances publiques, 17 ter Bld Lascrosses 31000 Toulouse

<https://31.cgtfinancespubliques.fr/>
cgt.dr31@dgfip.finances.gouv.fr